

Comment exploiter le document du CNR en lycée professionnel ?

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE extraits

Le CNR se réunit pour la première fois le 27 mai 1943, clandestinement, dans un appartement parisien, sous la présidence de Jean Moulin, représentant en France occupée du Général de Gaulle (installé à Londres puis à Alger comme chef de la France libre). Jean Moulin sera arrêté par les nazis en juin de la même année. Lui ont succédé Georges Bidault, démocrate chrétien, puis, à la Libération, le 15 septembre 1944, Louis Saillant, CGT.

Le CNR regroupait :

huit mouvements de RÉSISTANCE intérieure : "Combat", "Libération zone Nord", "Libération (Sud)", "Francs-tireurs partisans (FTP)", "Front national" (rien à voir avec le Front national actuel), "Organisation civile et militaire" (OCM), "Ceux de la Résistance" (CDLR), "Ceux de la Libération" (CDLL),

Les deux grandes **confédérations syndicales** de l'époque : CGT (réunifiée) et CFTC,

Six représentants des principaux **partis politiques** reconnaissant la France Libre, dont le parti communiste, le parti socialiste, les radicaux, la droite républicaine et les démocrates-chrétiens.

I - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la Libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération :

-Afin d'établir le **gouvernement provisoire de la République** formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

-Afin d'assurer :

L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

La pleine **liberté de pensée, de conscience et d'expression** ;

La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

Le respect de la personne humaine ;

L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ; (...)

Sur le plan social

-la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un **syndicalisme indépendant**, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ; (...)

- **un plan complet de sécurité sociale**, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

-**une retraite** permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

Extrait du Conseil National de la Résistance, mai 1943.

Questions au fil du texte

- Quand se réunit le CNR ?
- Qui est Jean Moulin ? Que lui arrivera-t-il ?

Rappel aux élèves :

- L'appel du 18 juin 1940 et la naissance de la résistance
- Le tournant de la guerre en 1942 (les défaites allemandes et le régime de Vichy qui se radicalise).

-Qui étaient présents à ce conseil ?

Rappel élèves :

- La résistance en France (les différents mouvements)
- les syndicats et les partis politiques

-Que veulent rétablir les membres du CNR après la Libération du territoire ?

Rappel élèves

- constitution
- gouvernement provisoire
- libertés traditionnelles

PRENDRE CONNAISSANCE DU DOCUMENT

1. Explication des implicites (en gris)

(A faire pendant la lecture du document)

- 1943==période charnière de la guerre. Hitler a subi la défaite de Stalingrad, les américains sont entrés dans le conflit, les alliés ont libéré Alger).
- France occupée/France libre==l'occupation allemande (les zones, la ligne de démarcation jusqu'en 1942).
- La France dans sa puissance==la défaite de 1940, le traumatisme du déclin ; l'exode et la perte de son rang de grande puissance.
- Suffrage universel==une des valeurs de la France avec la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.
- Indépendance à l'égard des puissances étrangères==la perte de souveraineté face à l'Allemagne nazie et après la guerre de l'URSS et des Etats-Unis.

Synthèse : un programme écrit durant le conflit (1943), préparant l'après-guerre, présidé par le représentant (jean MOULIN) du chef de la France libre : le général de GAULLE et réunissant les principaux acteurs de la vie politique et sociale d'un Etat démocratique (syndicats, partis politiques, mouvements de résistance).

ANALYSER LE DOCUMENT

2. A l'aide des images ci-dessous, choisissez dans le texte les mots qui correspondent au programme du CNR.



Exemple
Jean MOULIN



.....



.....



.....



.....

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



.....



.....



.....

CONSTRUIRE SA REPONSE

3. En vous aidant du programme du CNR qui est un programme politique et social, rappelez les principes le régime de VICHY. (En jaune ce que l'élève doit découvrir, en bleu ce qui est donné à l'élève).

| Le programme du CNR | Le programme du régime de Vichy |
|---|--|
| Ex : Confédérations syndicales. | Pas de syndicats |
| Gouvernement provisoire de la République | Suppression de la République (l'Etat français) |
| Démocratie. | Régime autoritaire |
| Libertés de conscience, de pensée, d'expression, de la presse, d'association. | Suppression de toutes les libertés |
| Respect de la personne humaine | Discrimination en fonction de ses origines |
| Une sécurité sociale pour tous les travailleurs | Pas de protection sociale |
| Une retraite | |

4. En vous aidant des extraits de la constitution de la 4^{ème} République, montrez en quoi le programme du CNR en est l'inspiration. (En jaune les réponses à donner par les élèves)

Extraits du préambule de la Constitution de 1946

Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion, ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen(...) et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

Il proclame, en outre, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :

- tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.
- chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines ou de ses croyances.
- tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.
- le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le règlementent.

Titre 1-de la souveraineté.

Article 1 – la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. La devise de la République est liberté, égalité, fraternité. Son principe est gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple.

Article 29 – la Président de la République est élu par le Parlement. Il est élu pour 7 ans.

| La constitution de la 4 ^{ème} République | Le programme du CNR |
|--|------------------------------------|
| « Action syndicale » | Les syndicats |
| « Les lois de la République » | La République |
| « réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme » | les libertés |
| « droits inaliénables et sacrés » | Le respect de la personne humaine |
| « Devoir de travailler/droit de grève/obtenir un emploi » | Un Etat protecteur pour le citoyen |

Question finale

A l'aide des différents documents, montrez que le CNR et ses acteurs ont joué un rôle fondamental dans la reconstruction politique, économique et sociale de la France.